

- **Raison sociale**
assemblée nationale

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
consultations citoyennes thématiques sur l'europe
- **Description de l'activité**
4 thématiques différentes travaillées en ateliers, restitution en amphitheatre et prise de paroles des personnalités présentes
- **Date et heure**
28 juin de 17h00 à 22h00
- **Lieu**
ciné manivel de Redon
- **Nombre de participants**
42
- **Catégories de publics présents**
habitants, collégiens, prfoesseurs, étudiants, salariés, chefs d'entreprises, élus et marcheurs
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Madame Valérie Gomez-Bassac (députée de la 6ème circonscription du Var et rapporteure à l'Assemblée Nationale sur les Consultations Citoyennes sur l'Europe) et Madame Marie-Pierre Vedrenne (directrice de la maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne)

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
Education
Culture

entreprise
citoyenneté

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Education :

Question 1 – Quelles sont les améliorations considérées comme prioritaires ?

Les consultations ont permis de mettre en lumière la volonté d'un dialogue entre la France et les autres Etats membres de l'Europe pour partager les bonnes pratiques de chaque Etat et faire entrer des idées nouvelles au sein du système éducatif français.

Deux priorités ont néanmoins été relevées :

« Soutien appuyé aux enseignants, aux formateurs, aux responsables d'établissements et aux autres membres du personnel d'éducation » avec notamment la nécessité de mettre en place une véritable gestion des Ressources Humaines à destination des professeurs des niveaux primaire et secondaire facilitant : .

La gestion de carrière. .

La possibilité d'entrer et de sortir de l'Education Nationale ou de l'enseignement plusieurs fois au cours de sa carrière. .

La reconnaissance des compétences acquises (qui sont plus variées que celles seules de la pédagogie ou des savoirs universitaires spécialisés). .

La reconnaissance par le salaire. .

Le renforcement au niveau européen des échanges internationaux entre professeurs dans le but de découvrir les pratiques étrangères.

L'éducation inclusive. La France est en retard par rapport à d'autres Etats européens sur l'inclusion des élèves différents, et notamment ceux atteints de handicaps invisibles (troubles sphère dys ou sphère autistique). Or, il est nécessaire que ce soit bel et bien l'école qui s'adapte à ces élèves et non l'inverse. Un débat européen pourrait être intéressant car les pratiques varient selon les Etats.

Question 2 – Faut-il conserver le programme ERASMUS en l'état ?

Le programme ERASMUS est une opportunité exceptionnelle pour les enseignants, apprentis et étudiants. Il est important que ce programme d'échange européen reste pour eux une possibilité. Certains aspects du programme pourraient cependant être améliorés :

On relève un problème d'information : les étudiants et enseignants ont très difficilement accès aux informations nécessaires pour entreprendre un tel échange. Il pourrait être intéressant de prévoir dans les universités des conférences spéciales présentant le programme, ou de mettre à la disposition de chaque étudiant des livrets de présentation du programme.

A mettre en lien avec ce problème d'information, on relève qu'un trop grand nombre d'employeur voit toujours une année d'étude à l'étranger comme une année de vacances. Il y a en effet un problème de mise en valeur du programme qu'il est nécessaire de corriger car une telle expérience apporte de l'autonomie, de l'ouverture d'esprit et bien d'autres choses aux étudiants qui en bénéficient.

On relève un problème d'unification des bourses. Au niveau national il existe une bourse dont bénéficie chacun des étudiants français partant étudier à l'étranger. Mais, les régions mettent parfois en place des bourses supplémentaires. Il serait intéressant d'unifier ces bourses afin que chacun des étudiants français, peu importe sa région d'origine, soit sur un pied d'égalité et ai les mêmes chances de pouvoir bénéficier du

programme.

Dans les Zones d'Education Prioritaires, trop peu d'étudiants bénéficient du programme ERASMUS. La mise en place d'une bourse supplémentaire pourrait leur permettre d'en bénéficier plus facilement. Cela s'inscrirait dans un projet d'éducation inclusive.

Question 3 – Quelles uniformisations peuvent-être envisagées entre les Etats membres de l'Europe ?

Les niveaux scolaires dans le primaire, le secondaire et le supérieur ne sont pas alignés dans tous les Etats membres de l'Europe. Par conséquent il est difficile pour les élèves et étudiants français d'effectuer une année de leur cursus à l'étranger.

Pour rendre ces échanges plus accessibles, trois solutions ont été envisagées :

Uniformiser ces trois niveaux scolaires entre les différents Etats membres de l'Europe. Assouplir la tolérance française aux diplômes étrangers. En effet en France, en ce moment il est très difficile, hors Erasmus, de faire reconnaître son diplôme, ou ses UE, acquis à l'étranger.

Généraliser les programmes de type Voltaire ou Brigitte Sausey en les ouvrant à d'autres Etats que l'Allemagne. Le but étant d'éviter qu'une année d'étude réalisée à l'étranger par un élève dans le primaire ou le secondaire, résulte automatiquement en un redoublement de cette année au moment du retour de l'élève en France.

Question 4 – L'apprentissage des langues vivantes en France peut-il être amélioré ?

La France est considérée comme l'un des mauvais élèves de l'Union Européenne lorsqu'il s'agit d'éducation et notamment d'apprentissage des langues vivantes.

Certains points pouvant être améliorés ont été relevé :

Plus l'apprentissage des langues commence tôt, plus l'élève a de chance d'obtenir un niveau courant. C'est pourquoi il pourrait être bénéfique de commencer l'exposition aux langues étrangères dès l'école maternelle et non en CP comme c'est aujourd'hui le cas.

En France les cours de langues ont tendance à être trop théoriques et c'est l'une des raisons pour lesquelles les élèves atteignent rarement un niveau courant. Pour y remédier il pourrait être intéressant de mettre davantage l'accent sur l'expression orale et de favoriser au maximum les échanges avec d'autres élèves étrangers. Ces échanges peuvent aussi bien être des échanges physiques, c'est-à-dire des voyages scolaires chez des correspondants, que des échanges épistolaires qui permettent également de mettre en pratique cette langue étrangère et d'intéresser d'avantage l'élève à la culture du pays.

Dans l'enseignement supérieur, très peu de cours de langues vivantes sont dispensés aux élèves. Pourtant, très peu d'élèves possèdent un niveau courant dans leur 1ère langue vivante à leur sortie du lycée. Il est donc nécessaire que cet enseignement se prolonge dans l'enseignement supérieur

Culture :

Question 1 : la Culture en Europe

Il a été précisé l'importance de la culture comme facteur de création d'unité, il a été rappelé les actions dans ce cadre de l'Union européenne. Les programmes culture, média... Les participants ont souligné la nécessité d'avoir une meilleure communication de l'action positive de l'Union européenne, sur ce sujet mais aussi plus globalement.

0.40 centimes / citoyens européens / an est le budget relatif à la culture au niveau européen.

Selon les participants, les priorités doivent être concentrées sur les trois premiers axes des réflexions proposées à savoir :

* promouvoir la création dans sa diversité et contribuer au développement économique de ces secteurs ;

* renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté européenne, dans le respect de la diversité des traditions et cultures nationales et régionales ;

* faciliter l'accès du citoyen européen à la culture, en tant que facteur d'intégration sociale;

Ces trois propositions sont liées et auront un effet positif sur les autres axes, elles sont un préalable essentiel et les objectifs phares à atteindre. Il a été souligné le fait qu'il serait intéressant d'avoir des axes très concrets à l'image de l'émergence d'un arte européen.

Question 2 : Développement Pass CCE (centres bi-nationaux). Quels Besoins ?
Quelles attentes ?

Le préalable aux échanges sur cette question a été qu'aucun membre du groupe ne connaissait cette initiative. Le manque d'informations sur cette initiative a donc été de nouveau mis en exergue, sur la nécessité d'une meilleure valorisation.

De plus, les membres se sont accordés sur le fait que des initiatives bilatérales restent trop restreintes et que l'axe global doit être valorisé. En effet pour les participants pour construire l'Europe, le préalable est la connaissance des partenaires donc de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

Question 3 : Comment intégrer l'essor du numérique dans la culture ?

- sensibilisation à la population du développement du numérique

- quels moyens pour l'accès à tous au numérique

Il a été question de la réalité virtuelle, qui semble pour les participants à la table ronde, un axe prioritaire notamment pour le jeune public.

Les participants ont échangé ensuite sur les risques de fracturation c'est-à-dire sur la garantie à tous d'un accès au numérique, c'est un enjeu essentiel dans la limitation des écarts. Les risques liés à la bonne utilisation ont été également abordés, un participant a souligné le fait que dans les établissements scolaires ou autre cadre tels que médiathèques... des ateliers de sensibilisation sur les risques existent et qu'il faut les renforcer. La sensibilisation « en direct » avec des mises en situation est ainsi préférée par le groupe.

Entreprises :

I. Promotion de l'entreprise / Europe

> Promotion de l'esprit d'entreprise

Quand quel pays d'Europe est-ce le plus simple de créer une entreprise ?

Organisation d'un concours de « best practices » ?

Plus de communication sur les différents statuts juridiques des entreprises à travers l'Europe (on connaît les statuts juridiques en France type Sarl, Sas etc... quid dans les autres pays d'Europe ?) > effort de communication

Plus de communication sur des dispositifs déjà existants :

Exemple : créer une filiale ou une succursale d'une entreprise déjà enregistrée dans un pays de l'UE. https://europa.eu/youreurope/business/start-grow/start-ups/index_fr.htm

> Réactivité de l'administration

Droit à l'erreur sur les normes européennes que doivent respecter les entreprises ?

Plus d'approche de conseils de l'administration versus contrôle uniquement.

II. Les priorités de l'Europe pour développer les entreprises

> Priorité donnée à la Politique sociale et fiscale

Fiscal :

TVA ok

Impôt sur les sociétés à mieux harmoniser

Social :

Pourrait-on faire un diagnostic sur ce qui existe en Europe non seulement les taux de cotisations mais les systèmes de prise en charge de santé ?

On parle souvent du modèle scandinave mais pourrait-on avoir des données objectives sur ce modèle ?

III. Le financement des entreprises, place de l'Europe vis-à-vis des dispositifs de financement nationaux

L'UE pourrait peut-être créer un fond européen de financement d'entreprises en zone Afrique (aide du développement mais sous forme d'entrepreneuriat : une sorte de plan Marshall entrepreneurial européen pour l'Afrique)

Intérêts : plus d'échanges économiques avec l'Europe et plus d'activité en Afrique pour diminuer le phénomène de migration économique...

En France, pour nous, le dispositif le plus important pour les entreprises, c'est la BPI avec la contre garantie d'un prêt dans une banque pour une PME, ou carrément pour un prêt BPI (montant plus important) ...

Rôle de la BEI ? Plus de communication sur son rôle vis-à-vis des banques nationales ?

Citoyenneté :

Question 1 – La signification de l'Union Européenne pour les citoyens

Ces consultations citoyennes ont permis de mettre en lumière plusieurs points particulièrement importants pour les citoyens européens :

- Une Union symbole de paix
- La place prépondérante de l'euro
- la libre circulation des biens et des personnes au sein de l'Union.

Dans ce contexte, une harmonisation fiscale pourrait-elle être envisagée ?

- La proximité entre citoyens de différents pays grâce notamment aux échanges d'étudiants à travers le programme Erasmus et aux nombreux comités de jumelage.
- La diversité culturelle des Etats membres.
- L'accueil des migrants en Europe s'inscrivant dans l'idée de paix et d'unité véhiculée par les institutions.
- La sécurité européenne.

- Puissance de l'Europe aux yeux des autres continents.

Question 2 – La place du citoyen au sein de l'Union Européenne

Malgré des sentiments d'appartenance et de cohésion, ainsi qu'un fort attachement affectif de chacun à l'Union Européenne, on observe que le citoyen a parfois du mal à y trouver sa place. Dire que nous sommes européens n'est pas une évidence quand nous sommes à l'étranger.

En effet, il a souvent des difficultés à se considérer réellement comme acteurs des décisions qui y sont prises par manque de proximité évidente.

Par conséquent, il pourrait être intéressant de développer les dialogues entre institutions européennes et citoyens. Relancer les jumelages entre villes européennes (fonctionnement en déclin au fil des années), les citoyens se sentiraient plus impliqués car Europe de quartier/de proximité. Jumelage sous différentes formes : écoles, universités, club de sports et associations.

Question 3 – Quels projets pourraient développer ce sentiment d’être acteur au sein de l’Union Européenne ?

Plusieurs projets et améliorations possibles ont été évoqués lors de ces consultations citoyennes :

- La mise en place de davantage de consultations citoyennes sur l’Europe.
- Une augmentation de l’éducation civique européenne (par le biais de l’école ou d’autres sources d’informations) afin d’améliorer la compréhension des institutions et des textes par la formation adaptée.
- Une augmentation de la démocratie participative européenne.
- La transformation de l’Union Européenne en un Etat fédéral européen.
- Une plus importante participation pour les enseignants, étudiants et apprentis au programme Erasmus.
- La mise en place d’une meilleure lisibilité dans les projets et les objectifs définis par les institutions.
- Utiliser la culture comme moteur fédérateur de partage en Europe
- Développer les médias communs (difficultés financières et volontés politiques)
- Pourquoi ne pas faire de l’Europe un état fédéral ??
- Une harmonisation plus complète des textes et des pratiques entre Etats membres de l’Union.
- Faire plus de pédagogie de l’Europe à l’école et envers les citoyens.

- **Pistes de proposition formulées**

Memes réponses que la question précédente

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

[Not answered]